

***Le 30 septembre, on bloque!***

**Les groupes communautaires en ont assez de l'inaction du gouvernement**

**Montréal, 21 septembre 2015** – Les organismes d'action communautaire autonome et de défense collective des droits demandent au gouvernement du Québec d'engager rapidement un rehaussement de leur financement, de reconnaître leur entière autonomie et de mettre fin à ses mesures d'austérité. En absence de réponses favorables à ces demandes, une action de blocage s'organisera, à Québec, le 30 septembre prochain.

Sans action concrète de la part du gouvernement, des citoyennes et des citoyens de partout en province convergeront vers Québec pour faire entendre leur mécontentement. L'action se déroulera dès 8h30 et prendra la forme d'un blocage non violent du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Un endroit phare puisque celui-ci se veut le responsable de la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire. La population est invitée à se joindre dès 8h30 au rassemblement d'appui qui se tiendra en marge du blocage.

**Vers une escalade des moyens de pression**

Après les pétitions, les rassemblements, les marches et face à un gouvernement qui les ignore, les organismes communautaires ont décidé de hausser le ton et d'augmenter la pression. *Le 30 septembre, on bloque!* se veut une étape dans l'escalade des moyens de pression, une façon de construire le *momentum* vers la grève du communautaire des 2 et 3 novembre.

**Une journée symbolique**

Le 30 septembre, des personnes de plusieurs régions convergeront à Québec. Cette date marquera les 6 mois restants aux protocoles d'entente des groupes de défense collective des droits du Québec. « À 6 mois de l'échéance, les organismes n'ont aucune nouvelle quant aux intentions du gouvernement à leur égard. À l'heure où les programmes sont révisés, où le MTESS fait face à des compressions, l'absence d'engagement inquiète les groupes, dont plusieurs craignent pour leur existence même », a souligné Mme Caroline Toupin, co-porte-parole de la mobilisation.

**Des demandes claires pour les organismes communautaires**

Depuis plusieurs années, les groupes d'action communautaire autonome et de défense collective des droits déplorent leur sous-financement et les impacts de celui-ci sur les populations qu'ils desservent. « Pour nous, il est temps que le gouvernement comprenne les dommages causés par ses mesures d'austérité et par son refus de rehausser financièrement les organismes. Les conséquences de l'inaction du gouvernement sont multiples: augmentation de leur charge de travail, réduction de services et d'activités, chômage saisonnier et fermetures. Leur situation va en s'empirant et des changements doivent être apportés rapidement », explique Mme Vicky Brazeau, co-porte-parole de la mobilisation *Le 30 septembre, on bloque!*

Par le fait même, les groupes d'action communautaire autonome et de défense collective des droits veulent que l'on reconnaisse leur travail comme moteur de progrès social et que l'on respecte leur entière autonomie.

### **L'austérité n'est pas la solution**

Les organismes affirment que l'austérité n'est pas la solution pour équilibrer les finances publiques. « L'austérité fait partie du problème. Elle augmente la pauvreté et fragilise notre filet social. Pour nous, il est clair que nos décideurs publics doivent refaire leurs devoirs et mettre fin, sans tarder, à leur politique d'austérité », explique Mme Toupin. Advenant l'absence de réponses favorables à nos revendications, les deux regroupements iront de l'avant avec l'organisation de l'action de blocage *Le 30 septembre, on bloque!*

### **Le RÉPAC 03-12 et le ROC 03**

Cette action est organisée conjointement par le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) et le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03). Des regroupements nationaux, tels que le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Front commun des personnes assistées sociales (FCPASQ), le Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec (RCLALQ) ainsi que plusieurs regroupements régionaux d'organismes communautaires appuient cette action et mobilisent leurs membres.

*Le RÉPAC 03-12 regroupe une quarantaine de groupes communautaires partageant des pratiques d'éducation populaire autonome et un engagement envers la justice sociale. Le ROC 03 représente 190 organismes communautaires autonomes de la région de la Capitale-Nationale. Différents buts et objectifs lui reviennent, dont la défense et la promotion des intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles, ainsi que des populations qu'ils desservent.*

-30-

**Informations:** Regroupement des organismes communautaires  
de la région 03 (ROC 03)  
418-561-1002  
communications@roc03.com

**Porte-paroles:** Vicky Brazeau  
Caroline Toupin